

(MISE À JOUR) Arrestations dans le cadre d'une enquête sur le trafic de drogue

Written by Sarah Hobbs | août 21, 2025 at 10:01:am



Mise à jour : 27 août 2025, à 22 h 55

Un homme adulte a comparu devant le tribunal pour répondre aux accusations liées à cette enquête sur le trafic de stupéfiants. Il a plaidé coupable et a été condamné à cinq ans et demi de détention. De plus, le tribunal a ordonné la confiscation de plus de 55 000 \$ en monnaies canadiennes et de plus de 60 000 \$ en substances contrôlées qui avaient été saisies.

Le deuxième homme a été accusé de profits de criminalité et de possession dans le but de trafic de cocaïne et d'oxycodone. Il a été placé

en détention provisoire et doit comparaître devant le tribunal à une date future pour répondre à ces accusations.

L'unité intégrée de lutte contre la criminalité de rue (I.E.U.) de la police de Saint John a procédé à des arrestations dans le cadre d'une enquête sur le trafic de drogue.

Les informations reçues ont conduit à une enquête sur le trafic de drogues contrôlées qui a débuté en juin 2025.

À la suite de cette enquête, quatre mandats de perquisition ont été délivrés en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCIDAS).

Le 20 août 2025, tous les mandats ont été exécutés par des membres de l'IEU avec l'aide des membres de la patrouille de police de Saint John.

Six personnes ont été arrêtées sans incident. Un homme âgé de 51 ans et un autre âgé de 47 ans ont été placés en détention provisoire.

Les mandats de perquisition et les arrestations ont permis de saisir :

Cocaïne - 299,82 grammes (valeur marchande : 29 982 \$)

Crack - 301 grammes (valeur marchande : 30 100 \$)

Oxycodone 5 mg - 33 comprimés (330 \$)

Agent de coupe - 119 grammes

Espèces - 55 163 \$

Arbalète avec trois flèches

Spray anti-ours

3 armes à feu factices

Bâton Asp

625 munitions de calibre 22

L'homme de 51 ans a été accusé de possession de cocaïne à des fins de trafic, de possession d'oxycodone à des fins de trafic et de recel de produits de crime. Il doit comparaître devant le tribunal aujourd'hui, le 21 août 2025, pour une audience de mise en liberté sous caution.

L'homme de 47 ans a été accusé de possession de cocaïne à des fins de trafic et de recel de produits de crime d'une valeur supérieure à 5 000 \$. Il doit comparaître devant le tribunal aujourd'hui, le 21 août 2025, pour une audience de mise en liberté sous caution.

L'Unité intégrée d'application de la loi (I.E.U.) est actuellement composée d'agents de la police de Saint John, de la police régionale de Kennebecasis, de la Gendarmerie royale du Canada et du ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick.

Ensemble pour une communauté sûre, sécuritaire et saine

Pour plus d'informations, consultez le site [Saint John Police Force](#) | Ville de Saint John, Nouveau-Brunswick